

VOEUX DU MAIRE : vendredi 10 janvier 2020, Marie-Annick BOUÉ, Maire du Theil de Bretagne Offrait ses vœux à la population en présence des Membres du Conseil Municipal Extrait du discours des vœux 2020

A vous Theillaises et Theillais, A vous Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités, c'est avec un plaisir que la Municipalité et moi-même vous accueillons pour cette soirée des vœux. Un rendez-vous qui constitue un moment privilégié où les theillais avec vous **acteurs du monde éducatif, économique, culturel, associatif, sportif, religieux** se côtoient, échangent et se lancent, je suis sûre, de nouveaux défis pour la nouvelle année. C'est une nouvelle page qui s'ouvre pour 2020, avec l'ambition du bien vivre ensemble et ce, malgré nos différences. Sachons remettre au cœur de notre projet la solidarité et le respect d'autrui en ayant pour objectif l'intérêt général. Je veux rappeler avec force combien nous partageons les valeurs fondamentales que sont la **liberté, l'égalité, la fraternité**..... Notre commune doit rester profondément accueillante, humaine, exigeante et empreinte de solidarité en direction de toutes les catégories de la population.

Vos engagements respectifs sont le signe également d'une volonté de construire

- * une société qui respecte chaque être humain
- * une société qui partage son savoir, ses richesses
- * une société qui donne à chacun sa chance

Cette société commence ici au Theil de Bretagne. Vous en êtes tous les acteurs et les garants.

Dans un monde surmédiatisé, où les réseaux sociaux prennent une place prépondérante, où le virtuel côtoie le voyeurisme où les fake news nous manipulent, où l'indifférence côtoie la solitude. Dans ce contexte **il est parfois difficile de faire la part des choses entre l'info et l'infox**. Alors, **on mesure à quel point les bénévoles ont toute leur dimension**, car ils créent au plus près, ce lien social dont notre société a besoin. C'est l'occasion de saluer leur engagement, jeunes et moins jeunes, qui oeuvrent dans nos associations pour faire vivre notre commune. Je tiens à les remercier de tout cœur.

Aussi, je souhaite la **bienvenue aux nouveaux habitants** qui ont fait le choix de vivre dans notre commune. Je les invite à se rapprocher de nos associations pour s'intégrer et s'impliquer dans les différentes disciplines qui correspondent à leurs attentes ...

Hommage au monde enseignant qui dispense l'éducation nécessaire pour former des hommes et des femmes de demain et donner à chacun les chances qu'il mérite pour mieux appréhender l'avenir. 150 enfants du primaire fréquentent nos 2 écoles. Un encadrement de qualité qui se prolonge pour certains à la garderie et au restaurant scolaire dont 16000 repas sont servis à l'année.

Hommage au monde économique. Vous, entreprises, artisans, commerces, prestataires de services vous générez des emplois et contribuez à la richesse de notre secteur. On dénombre plus d'une trentaine d'entreprises sur notre commune dont la majeure partie emploie moins de 10 salariés. Vous êtes la force vive de notre territoire.

Hommage aux 11 bénévoles de la bibliothèque. Ils accompagnent avec assiduité, bienveillance et efficacité les lecteurs. Dans ce tiers lieu convivial, centre culturel de proximité, la bibliothèque joue un rôle social, et permet rencontres et échanges tant au niveau des écoles que de la population.

On dénombre environ 485 inscriptions dont 430 lecteurs actifs ce qui représente le ¼ de la population.

Depuis le 1^{er} janvier, Roche aux Fées Communauté gère le fonctionnement des 12 bibliothèques de la communauté. Un des objectifs sera de capter les seniors et les ados. Dans cette optique, le projet est d'aménager la salle annexe de la bibliothèque en un endroit chaleureux et cosy pour offrir un nouveau service autour des jeux, complété de jeux vidéo qui seront soumis sur l'ensemble du réseau. Une proposition qui viserait à fidéliser ces deux publics.

Hommage à l'association des anciens combattants qui, avec les citoyens de la paix, transmettent le devoir de mémoire aux jeunes générations ; **Hommage à toutes les associations** qui organisent des festivités, des activités, des manifestations ayant pour but de rassembler et de créer cette cohésion sociale ; **Hommage aux associations d'écoles** dont les parents d'élèves soutiennent le corps enseignant pour assurer en partie des activités extra scolaires ; **Hommage aux membres du CCAS** qui, par leur participation, contribue et apporte soutien et considération aux aînés ; **Hommage aux associations sportives** qui entraînent nos jeunes et leur inculquent le goût de l'effort, la discipline, la compétition, l'endurance, l'esprit de solidarité, des valeurs essentielles pour être en mesure d'affronter les vicissitudes de la vie. Merci pour votre dévouement près de ces sportifs ; **Hommage aux sapeurs pompiers** pour l'année 2019, ils ont à leur actif 58 interventions sur notre commune dont 31 secours à la personne, 14 accidents de la route, 10 incendies 3 opérations diverses. Saluons leur professionnalisme. Ces sauveteurs de proximité agissent avec bienveillance et efficacité sur notre territoire ; **Hommage à la Gendarmerie de Janzé** En 2019, on dénombre 111 interventions sur notre commune, et ce, sur 1080 interventions représentant 12 communs du secteur. A noter leur présence avec les pompiers pour 2 accidents mortels en 2019 laissant trois familles dans le deuil avec des jeunes enfants.

Je voudrais **saluer les élus de l'équipe municipale** et plus particulièrement mes **adjoints**. Ma fonction de maire n'aurait de sens sans leur dévouement, leur confiance, leur énergie, leur disponibilité et leur implication dans la vie communale.....

Merci au personnel communal pour le service rendu à la population. Merci pour votre disponibilité auprès de nous, élus, pour votre professionnalisme dans la mise en place de nos projets et pour votre efficacité.....

Saluons L'ENGAGEMENT sous toutes ses formes.

Je ne ferai pas le bilan de nos réalisations pendant ce mandat. En période pré électorale, ce n'est pas recommandé. Chacun jugera à travers les bulletins de la période 2014/2020 des actions conduites par l'équipe en place. Certes, nous n'avons pu mener à terme nos engagements mais le champ des possibles reste ouvert. La commune financièrement est très saine et donne la possibilité pour une nouvelle équipe de tisser un canevas inédit.

.....une nouvelle page s'écrit dans les annales de la commune en 2020.

Des élections municipales auront lieu le 15 mars et 22 mars 2020. J'ai décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. Après 25 années de vie communale en tant qu'adjointe et maire, il est temps de transmettre le flambeau à une équipe dynamique, ambicieuse et audacieuse qui saura prendre en main le destin de la commune. Merci à tous de m'avoir accordé votre confiance. Cette fonction très enrichissante a été pour moi source d'épanouissement et de partage.....

A ce jour, je n'ai pas écho qu'une liste se constitue. Le Theil de Bretagne mérite-t-il un tel désintéressement ? Quatrième commune de Roche aux Fées Communauté, elle a de nombreux atouts à faire valoir pour pérenniser le rang qu'elle mérite.

Encore faut-il qu'une tête de liste se dégage et entraîne dans son sillon des candidats motivés unis par la volonté de porter de futurs projets communaux.

La piste cyclable initiée par Roche aux Fées Communauté servira-t-elle de ralliement entre notre commune et Retiers ? Est-ce les prémices d'un rapprochement, d'une fusion ? A vous d'en décider.

Certes, s'engager demande de la disponibilité, de l'investissement. **L'engagement dans la vie communale n'a de sens que partagé par une équipe solidaire et responsable.**

J'en appelle à la conscience collective pour que chacun réfléchisse et se donne les moyens de concrétiser cette noble mission pour nos concitoyens du Theil de Bretagne.

Je rappelle que :

- la liste électorale se compose de 19 candidats dont 3 conseillers communautaires à présenter, avec l'obligation de parité
- les déclarations de candidatures sont à déposer au plus tard le 27 février.

En conclusion, J'emprunte le mot de la fin à une citation de Bernanos

« On ne subit pas l'avenir, on le crée »

Ainsi, j'émet le vœu pour que ces mots vous interpellent, vous guident dans vos réflexions et que chacun à votre niveau saisisse cette opportunité.

Un avenir réfléchi construit ensemble pour conduire des projets réalistes et cohérents

Un avenir où les nouveaux habitants apportent leur singularité et profitent de ce bien vivre ensemble

Un avenir où le partage et la solidarité l'emportent sur l'indifférence et le repli sur soi

Tels sont les vœux que je formule pour la prochaine mandature.

Chères Theillaises, chers Theillais, gens d'ici et gens venus d'ailleurs, je vous souhaite une bonne et heureuse année pleine d'espoir, de projets, de réalisations.....

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil Municipal, **lundi 10 février 2020 à 20h30**, à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

LISTE ELECTORALE

Les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2020**.
Les demandes d'inscription devront être déposées au plus tard le **vendredi 7 février 2020**. Vous pouvez effectuer votre inscription directement en ligne, sur service-public.fr/papier_citoyennete_elections_personnalisees.
- Les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union Européenne, peuvent voter à cette élection, à condition d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires avant cette même date.
- **ATTENTION : en cas de changement d'adresse, y compris au sein de la commune, vous devez impérativement le signaler à la mairie.** Vous pouvez effectuer la démarche sur service-public.fr en joignant la version numérisée d'un justificatif du nouveau domicile de moins de 3 mois. Vous pouvez également effectuer la démarche à la mairie. **En cas de changement d'adresse non signalée, vous risquez un radiation des listes électorales et donc de ne pas pouvoir voter aux prochaines élections.**

BULLETIN MUNICIPAL 2019

L'édition du bulletin municipal n° 49 de décembre 2019 a été distribuée avant Noël par une société spécialisée. Au cas où certains d'entre vous ne l'auraient pas reçu, n'hésitez pas à venir en retirer un exemplaire à la mairie aux horaires d'ouverture, ou le signaler à la mairie. Il est aussi disponible sur le site internet communal www.letheildebretagne.fr dans la rubrique « Vie Municipale » « Les publications ».

Geneviève FERRÉ

Association CHEMINS ET RANDONNEES RETIERS-LE THEIL

(*) covoiturage 13h45, place Miescisko Retiers – départ 14h sur site
Samedi 1er : Rannée «sur les pas des Romains et les deux Saleries» 12 - 10,5 et 7,8 kms. Départ parking de l'étang,
Samedi 8 : Retiers «Richebourg» et «les éoliennes» 12 - 10 et 8 kms. Départ parking du château d'eau de Richebourg (*) 13h50
Samedi 15 : Thourie «les Manoirs» 10 kms ou «les Corbinières» 8 kms. Départ parking de l'étang
Samedi 22 : Amanlis - La Chapelle Sainte Anne, 11 kms ou « les bords de la Seiche Laval » 8 kms. Départ place de la mairie (*) 13h40
Samedi 29 : Coësmes « chemin des Saulniers » 11 ou 9 kms. Départ parking de l'étang route de Retiers. **Renseignements : M. Clouet au 02 99 43 56 25 ou J-L. Cocault : 06 31 23 81 96**

FETE DES JEUX – 5^{ème} édition DIMANCHE 2 FEVRIER à partir de 14h00

Organisé par le Comité Consultatif Culture. Entrée gratuite et ouverte à tous. Salle Municipale. Loto pour les enfants à 15h30
Venez-vous amuser et passer un moment agréable autour des jeux.

Restauration sur place : crêpes, gâteaux, bonbons + boissons

ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS VEUVES ET CITOYENS DE LA PAIX

Vous êtes invités à l'Assemblée Générale de l'Association qui se déroulera **samedi 8 février 2020 à 14 h ; salle communale Le Theil de Bretagne**
Nous comptons sur votre présence.

LES COIFFURES DE SANDRINE

Depuis décembre 2019, Sandrine DEMÉ vous propose ses services en coiffure à domicile pour hommes, femmes et enfants, dans un rayon de 15 km autour de Retiers.
Rendez-vous au 06 32 85 08 21, du lundi 14h00 au samedi 13h00.

AGENDA FEVRIER

Samedi 8 : Portes ouvertes de 10h à 12h (Ecole Privée Sainte Marie)
Samedi 15 : Choucroute (ETFC – Essé Le Theil Football Club) – lieu : salle Essé

BIBLIO'THEIL

Février 2020 - Coup d'oeil : Venez jeter un œil sur les murs de votre bibliothèque, les tableaux de Mr Luce « aérographe » habitant du Theil de Bretagne vous y attendent.
Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, vendredi 14h-18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30. Nous contacter : 02 99 47 73 55 ou bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr

SMICTOM SUD EST—ÉVOLUTION DES DECHETERIES - Mise en place de l'accès par carte

Depuis le **1^{er} janvier**, l'accès aux déchèteries de Janzé, Martigné-Ferchaud et Retiers se fait uniquement grâce à une carte d'accès personnelle. Chaque foyer disposera de 18 passages gratuits par an. La carte pourra être rechargée sur demande écrite en cas de besoin exceptionnel (déménagement, urgences sanitaires...)

Fin décembre 2019, les cartes d'accès ont été envoyées, par courrier, aux usagers des déchèteries, accompagnées d'un guide explicatif et des horaires d'ouverture. Aucune autre démarche à effectuer. Cette carte est indispensable pour accéder à la déchèterie, et donne accès à toutes les autres déchèteries et Valoparcs du territoire. Plus d'informations sur les déchèteries (adresse, horaires d'ouverture...) :

www.smictom-sudest35.fr/tout-sur-le-tri/les-decheteries/

INFO SOCIALE EN LIGNE :

0 800 95 35 45 - Nouveau numéro gratuit

Vous vous posez des questions dans le cadre d'une séparation, d'une perte d'emploi ou vous rencontrez des difficultés administratives,

Vous avez besoin de conseils concernant l'éducation de vos enfants,

Le service téléphonique du Département Info Sociale en Ligne (ISL) peut vous aider. L'appel est gratuit et anonyme.

Pratique : Info sociale en ligne est ouverte du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h sans interruption. 0 800 95 35 45 (Numéro vert – Appel gratuit) - isl@ille-et-vilaine.fr

Info sociale en ligne
Le Département vous écoute et vous oriente

Appelez-nous au 0 800 95 35 45
ou posez vos questions par mail : isl@ille-et-vilaine.fr

CONFIDENTIALITÉ ASSURÉE
Numéro vert - Appel gratuit
Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Comment faire pour obtenir une aide à domicile ?
Je suis séparé.e, quels sont mes droits ?
Je suis surendetté.e, quelles solutions ?
Mon fils de 15 ans est déscolarisé, qui peut m'aider ?
Ai-je droit au RSA ?
Je suis salarié.e, qu'est-ce qu'une rupture conventionnelle ?

FAMILLE • SANTÉ • JUSTICE • LOGEMENT • CITOYENNETÉ • ÉDUCATION • EMPLOI

CAFE DES AIDANTS

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants. Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès. Prochains rendez-vous :

- Vendredi 7 février de 14h30 à 16h00 : Être aidant et prendre soin de soi

- Vendredi 6 mars de 14h30 à 16h00 : Comment se préserver du regard des autres ?

Lieu : Bulle Café, 2 rue Clairefontaine, 35500 Vitre.
02 99 74 33 01 - clic.vitrecommunaute@ccasvitre.fr

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ : TERRE DES POSSIBLES

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site pour retrouver toutes les infos sur les réunions, les débats et animations. **Renseignements** : 16 rue Pasteur, Retiers - 02 99 43 64 87- www.cc-rocheauxfees.fr

HORAIRE DE LA MAIRIE : tous les matins de 8h30 à 12h30 et le lundi après-midi de 13h30 à 18h30. Tel. 02 99 47 74 07
Fermée le samedi matin en juillet et août.

Parution le lundi 27 janvier 2020

Pour Infos-Le Theil n° 249 articles à déposer pour le **15/02/2020** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué

Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07

mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr - Tirage 660 exemplaires.

